



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Appel à candidature de membres permanents pour le Comité Scientifique et Ethique de la Plateforme de données en cancérologie de l'Institut National du Cancer

Le présent appel à candidatures a pour objet de sélectionner les personnes appelées à siéger au comité scientifique et éthique de la Plateforme de données en cancérologie (CSE-PDC) de l'Institut national du cancer institué par l'article 29.2 du règlement intérieur de l'Institut, diffusé sur <https://www.cancer.fr/l-institut-national-du-cancer/notre-organisation>

Date limite de candidature : 30/04/2025

Le dossier de candidature en pièce jointe est à retourner à hjagline@institutcancer.fr une fois complété avec pour titre "Candidature CSE-PDC INCa_[NomCandidat]". Une confirmation de réception de la demande sera transmise par mail la semaine suivante.

La Plateforme de données en cancérologie

La plateforme de données en cancérologie (PDC) développée par l'Institut national du cancer est un entrepôt de données de santé qui regroupe, dans les meilleures conditions de sécurité et de confidentialité, des données issues de différentes sources. La plateforme est autorisée par la CNIL depuis 2019 et a fait l'objet d'une extension autorisée par la CNIL en juillet 2023.

Unique en Europe par sa qualité, sa richesse et son volume, elle ambitionne de devenir un outil indispensable de la recherche en cancérologie, pour soutenir et renforcer la prévention des cancers, l'amélioration des soins et la qualité de vie des patients et la réduction des séquelles.

Pilier de l'[action IV-6 de la stratégie décennale de lutte contre les cancers](#) : "Mobiliser les données de l'intelligence artificielle pour relever de nouveaux défis.", la PDC a pour objectifs de :

- répondre aux questionnements des acteurs de la cancérologie en leur donnant accès à un grand volume de données de qualité associées à l'expertise de l'Institut ;
- faire émerger des projets innovants ;
- proposer un environnement sécurisé répondant aux exigences nationales ;
- jouer le rôle d'agrégateur de données et de facilitateur d'accès pour de nouvelles utilisations.

Toutes les infos sur [la plateforme de données en cancérologie de l'Institut](#).

Missions du CSE-PDC

En application de l'article 29.2.2 du règlement de l'Institut, le CSE-PDC qui agit en toute indépendance par rapport à l'Institut, a pour missions de :

- émettre un avis sur la pertinence des questions de recherche, la méthodologie proposée, l'adéquation avec les données mobilisées, le respect des droits des personnes au regard de

l'information et le respect d'un cadre éthique, pour tous les projets mobilisant des données de la plateforme de données en cancérologie ;

- s'assurer que les recommandations émises pour chaque avis soient bien respectées à l'appui d'éléments de suivi de ces projets, et que des réponses argumentées soient proposées par les porteurs de projets ;
- être force de proposition, notamment :
 - en identifiant des thématiques de recherches et d'appels à projets pouvant être conduits à partir des données de la plateforme de données en cancérologie ;
 - en suggérant des collaborations et de nouvelles sources de données à inclure ;
 - au regard des actions relatives à l'information des personnes et à l'application de leurs droits (tels que définis dans le RGPD), aux aspects éthiques ;
 - être un vecteur potentiel de diffusion de l'information auprès de l'ensemble des acteurs ;
 - répondre à des questions relatives à la plateforme de données en cancérologie, soumises à discussion par l'Institut.

Le CSE-PDC établit un rapport annuel intégrant notamment les avis ou recommandations émis pendant l'année qui est présenté au conseil d'administration et au comité stratégique de la PDC par son président ou son vice-président.

Composition du CSE-PDC

Le comité scientifique et éthique est composé d'au maximum 19 membres désignés pour 4 ans par le président de l'Institut, au regard de leur expertise scientifique et/ou de leurs domaines de compétence. Ces membres sont nommés *intuitu personæ*, c'est-à-dire en fonction de leurs qualités personnelles et non pas en tant que représentants de l'institution qui les emploie.

Deux membres de ce comité représentent le collègue des usagers du comité de démocratie sanitaire de l'Institut.

Participent au titre d'observateurs lors des réunions du comité : la directrice de la Direction de l'observation, des sciences des données et de l'évaluation (DOSE) ; la responsable du Département données et évaluation en santé ; le responsable du Département observation et documentation ; la responsable de la Mission incubateur et plateforme de données ; la déléguée à la protection des données de l'Institut et toute personne dont la présence est jugée opportune par la Présidence du CSE-PDC.

Le secrétariat est assuré par une personne de la Mission incubateur et plateforme de données de l'Institut.

Compétences recherchées

Les différentes compétences recherchées pour le présent appel à candidatures sont les suivantes :

- expérience et savoirs en recherche en oncologie ;
- expérience et savoirs cliniques et de soins en oncologie, en épidémiologie et en économie de la santé ;
- expérience en droit en lien avec les questions de données de santé (juristes) ;
- expérience et savoirs en recherche en sciences humaines et sociales ;
- expérience et savoirs en recherche en santé publique de ville et/ou hospitalière ;

- expérience et savoirs en éthique ;
- expérience et savoirs en analyse bioinformatique, en traitements automatiques du langage naturel, en base de données et analyse de données en santé.

Informations sur le mandat

Nomination et durée de mandat

La durée du mandat des membres est de quatre ans et commence à courir à compter de leur désignation par décision du président de l'Institut prévu en mai 2025 (cf. calendrier prévisionnel ci-après).

Les membres sont nommés *intuitu personæ*, ils ne peuvent donc pas se faire remplacer.

Indépendance - Confidentialité

Dans le cadre de son dispositif de prévention et de gestion des conflits d'intérêts des membres composant les instances, le candidat déclare ses activités et ses liens d'intérêt avec l'industrie de santé et/ou du numérique, avec l'innovation en santé dans le cadre du dossier de candidature.

Ces liens sont analysés par l'Institut pour déterminer s'ils constituent un conflit empêchant la désignation en tant que membre du CSE-PDC ou de liens d'intérêt n'empêchant pas la désignation.

En cas de sélection de la candidature, les membres en début de mandat, doivent s'engager à :

- respecter le code de déontologie de l'Institut et plus particulièrement à faire preuve d'impartialité et d'indépendance dans les avis qu'ils formulent diffusé sur <https://www.cancer.fr/l-institut-national-du-cancer/deontologie-et-transparence> ;
- conserver confidentiels les documents ou informations qui leur sont transmis ou qui résultent des échanges au sein du comité.

Puis, avant chaque comité, ils déclarent leurs liens d'intérêts, direct ou indirect (professionnel, personnel ou financier) au regard d'un projet ou d'un axe de travail figurant à l'ordre du jour.

Ces liens sont analysés par l'Institut en vue de déterminer s'ils constituent un conflit. En cas de conflit, le membre ne participe pas aux échanges et aux travaux portant sur le point pour lequel un conflit a été identifié.

Disponibilité attendue

Le CSE-PDC se réunit environ toutes les 8 semaines, en présentiel ou en visioconférence. La première réunion sera organisée en présentiel dans les locaux de l'Institut avec la possibilité d'indemnisation des frais de déplacement.

Deux membres du CSE seront élus par leurs pairs pour assurer la présidence et la vice-présidence. Les rapporteurs sont sollicités par la présidence du comité.

En pratique les séances durent deux heures (sujet à adaptation en fonction des sollicitations). Les débats au sein du CSE sont confidentiels, les avis et recommandations rendus par le CSE étant collégiaux, ils sont publiés sur le site [cancer.fr](https://www.cancer.fr) pour la bonne information du public sur l'utilisation des données de la plateforme.

Les membres du CSE seront tenus de :

- participer aux séances du CSE-PDC ;
- rendre une évaluation d'un projet en qualité de rapporteur, à l'appui d'une grille d'évaluation ;

- partager leur perspective et leur expérience afin de nourrir la délibération collégiale lors des réunions du CSE-PDC ;
- émettre un avis collégial sur chaque projet à l'ordre du jour ainsi que toute recommandation utile pour accompagner le chercheur dans sa démarche ;
- valider les procès-verbaux de séance.

Il peut aussi être proposé aux membres du CSE-PDC de participer à des travaux de réflexion relatifs aux orientations de la PDC, ainsi que d'émettre des avis et recommandations en réponse à des questions portées par l'Institut.

Modalités de candidature

Modalités de sélection

Seuls les dossiers complets seront pris en compte.

- La sélection des dossiers de candidature au CSE sera effectuée sur la base de l'expérience et l'adéquation des candidats avec les compétences recherchées (voir section plus haut), ainsi que de l'analyse des liens d'intérêts.
- La sélection des dossiers de candidature au CSE sera effectuée par un jury composé de représentants de l'Institut.
- Le Président de l'Institut validera la sélection des membres du CSE et nommera les membres retenus.
- Chaque candidat sera informé personnellement de la suite apportée à son dossier.

Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature à remplir est transmis en pièce jointe de cet appel et comporte les éléments suivants :

1. une fiche de renseignements et coordonnées professionnels et personnels ;
2. une brève description des motivations (une page maximum) ;
3. un curriculum vitae simplifié (une page recto verso maximum) ;
4. une liste des publications les plus significatives des cinq dernières années dans le champ des données de santé, ou dans les domaines couverts par le CSE (15 références maximum) ;
5. une déclaration de liens d'intérêt.

Calendrier prévisionnel

Publication de l'appel à candidature 21/03/2025

Date limite de soumission du dossier de candidature 30/04/2025

Evaluation des candidatures 05/05/2025

Décision de désignation des membres 12/05/2025